

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**Les commissions communales s'activent**

En ouverture du conseil municipal du lundi 8 novembre, un tour de table a été fait afin d'évoquer l'avancée des travaux des commissions communales.

Commission environnement : Pascal Poublanc évoque les travaux réalisés à la mare des Touches, l'installation du garage à vélos près de la boulangerie, l'aménagement du ruisseau du Coteau. Commission association : « La réunion du 13 octobre a réuni de nombreuses associations, avec un bon temps d'échange et d'investissement pour préparer la fête des associations l'année prochaine. On laisse jusqu'à la fin de l'année pour prendre toutes les idées possibles et on y travaillera dès le début de l'année prochaine », indique Martin Moreau.

Commission sociale : « 143 jeunes ont participé à la chasse au trésor

d'Halloween. Tickets jeunes : 3 383 € ont été attribués, seul un dossier a été refusé pour un dépassement d'âge, indique Sophie Auger. Trois projets sont en cours pour 2022. »

Voirie : « Les bâtiments du 9 et 11, Grande-Rue ont été démolis », précise Jean-Luc Guinard. « Du foncier disponible éventuellement pour le nouveau restaurant scolaire », conclut Johann Baranger.

Restaurant scolaire : « Il faut anticiper le départ à la retraite de Claudie Marceteau à la fin de l'année. Nathalie et Angèle aideront à la préparation à la place de Claudie. » Une embauche pour le ménage et le temps de restauration va se faire pour 18 h semaine. Le maire insiste sur le fait « avoir un minimum de compétences pour s'occuper des enfants ».

Dossier La Francette. « L'architecte n'a pas repris contact depuis l'ouverture des plis », s'étonne le maire. Des

prix seront revus. Départ des travaux désormais au printemps.

Maison des assistantes maternelle. L'avant-projet définitif a été accepté, ainsi que la continuité du projet estimé à 327 863 € HT.

Modification du site internet. « Le site à 6 ans et est un peu vieillissant. Nous y travaillons depuis un an avec Nicolas Brunet. Il va être complètement refondu, les 39 pages seront réparties différemment », informe Johann Baranger

Tarifs communaux. Le prix de la location des salles communales reste inchangé. Seule la convention a été révisée.

Embellissement. L'artiste Rebeb propose deux dessins pour repeindre la façade de la boulangerie du côté 3 voies. Les conseillers sont favorables à l'idée, mais souhaitent étudier de nouveaux modèles.